



## Compte rendu du conseil d'école du 13 juin 2019

### Présents :

Parents élus : Mmes Odon-Vigne, Dias, Roccon, M. Micolle et Redon  
Mairie : Mmes Manouvrier, Brissaud, Jeanblanc, M. Tournier (Maire)  
Enseignants : Mmes Charles, Ribeiro, Belcastro, Manouvrier, M. Bel et Jarru.  
DDEN : M. Paviot

Excusé : M. Moutard, Inspecteur de l'Education Nationale

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, la réunion du conseil d'école commence.

### Y Bilan 2018 – 2019

#### **APC : Activités Pédagogiques Complémentaires**

Elles ont concerné cette année : 40 enfants, 1 à 2 fois par semaine + des séances consacrées à toute la classe à tour de rôle selon les périodes de la GS au CM2.

Les domaines travaillés ont porté essentiellement sur la lecture (phonologie, compréhension, fluence).

En GS : mémorisation des lettres

#### **Projets réalisés**

- maternelles : visite du parc des oiseaux à Villard les Dombes (le 14/05) (financement sou des écoles)
- CE1/CE2 : Faites des arts en danse avec 2 représentations ( St Baudille le 18 mai pour les familles et Montalieu le 28 mai) (financement communauté de communes)
- CE1/CE2 + CP/CE1 : Scène en herbe avec plusieurs représentations à Salagnon dont une le 18 juin pour les familles. Les CM1 et les CM2 iront les voir à Salagnon le 18 juin. (financement « scène en herbe » + sou des écoles + familles)
- piscine pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 à Morestel (10 séances) (financement communauté de communes + mairie)
- piscine pour les CM1 à Morestel (10 séances) ( financement sou des écoles)
- CM2 : classe découverte du 4 au 7 juin à Vassieux en Vercors sur le thème de la seconde guerre mondiale et orientation. La mairie a attribué une subvention de 1 000 € pour soulager la participation financière des parents. Elle sera reversée aux familles. Ce qui ramène la participation des familles à 50€ par enfant.( financement sou des écoles + familles + mairie)
- Visite du collège de Montalieu le 17 juin pour les CM2 ( financement mairie)
- CM1+CM2 : 3 sorties ENS (financées par le conseil général + sou des écoles) + intervention d'une illustratrice (financement conseil général) + musique (financement communauté de communes) pour aboutir à la réalisation d'un album musical illustré. Présentation de tous les projets de toutes les classes ayant participé le 25 juin à partir de 17h jusqu'à 19h aux étangs de la serre + présentation des 2 albums des 2 classes de Courtenay le 2 juillet à 18h à la salle St Rô.

Tous ces projets ont été financés par le Sou des Ecoles, la Mairie, La communauté de Communes, le conseil général et les familles.

**RASED** : réseau d'aide, Antenne de Montalieu

Mme Micolle (maître E) est intervenue (prise en charge de groupe d'élèves) sur 2 périodes pour un groupe d'élèves cycle 3 et ensuite cycle 2.

Mme Ravet (psychologue scolaire) a poursuivi ses suivis réguliers auprès de certains élèves.

#### **Infirmière scolaire :**

Intervention de l'infirmière scolaire auprès de toutes les classes de l'école pour une sensibilisation au harcèlement les 29 avril et 6 mai.

Intervention auprès des CM2 pour une sensibilisation à la puberté lundi 27 mai.

### **Test de fluence de lecture :**

Les CE2 et les CM2 ont passé 3 tests de fluence de lecture tout au long de l'année (un en septembre, un en janvier et un en juin). Ils permettent de déceler les élèves qui lisent avec un peu de lenteur (sans juger la compréhension) et de les accompagner soit en APC, soit en classe afin d'améliorer leur vitesse de lecture. Une visite médicale de l'infirmière scolaire, pour les CE2 en difficulté sur ce test, en janvier, permet également de faire le point sur la vue, l'audition, qui pourrait s'il y a déficience (auditive ou visuelle) expliquer leurs difficultés.

**Remplacement :** information afin de rassurer les familles en cas d'absence d'enseignant

Quand un enseignant est absent, il est remplacé la majorité du temps. Il existe dans chaque classe un cahier destiné aux remplaçants qui leur permet d'être informés du fonctionnement de l'école, de la classe. Le suivi est donc assuré et les enfants sont pris en charge à chaque fois.

### **Y Rentrée 2019 :**

Effectifs : 136 enfants prévus pour la rentrée 2019 (en suspens 2 départs)

16 PS inscrits + 2 GS + 2 CP + 1 CE1 + 2 CE2 + 1 CM2 / 20 CM2 partants – 6 départs – 2 en suspens

Maternelle : 51 enfants (16 PS, 17 MS, 18 GS)

Elémentaire : 85 enfants (18 CP, 15 CE1, 16 CE2, 14 CM1, 22 CM2)

Equipe pédagogique et répartition :

Les répartitions pourraient être les suivantes (changements possibles en fonctions d'éventuelles inscriptions) :

Sur 6 classes :

PS-MS	8 + 17	Mme Manouvrier	CE1-CE2	15 + 7	M. Jarru
PS-GS	8 + 18	Mme Bernard	CE2-CM1	9 + 14	M. Bel
CP	18	Mme Belcastro	CM2	22	Mme Charles

... **Y Projets pour 2019/2020 :** (Ebauche)

- projet musique (élémentaire) : financement de la communauté de communes. Il concernera le cycle 3
- piscine pour les CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 à Morestel (financé par la communauté de communes, la mairie et le sou des écoles)

Pour ce cycle piscine, les enseignants ont besoin de parents agréés pour accompagner. Nous vous communiquerons les dates d'agrément dès la rentrée de septembre.

D'autres projets se rajouteront par la suite...

### **ENIR**

La subvention demandée en novembre pour les « écoles numériques innovantes et ruralité » a été accordée. Elle va permettre de financer, conjointement avec la mairie, 3 vidéoprojecteurs + sonorisation, 1 ordinateur portable, un tableau blanc.

### **Y Bilan des points soulevés au dernier conseil d'école**

**Parents :** Les tarifs de cantine/garderie seront ils maintenus pour la rentrée scolaire 2019 ?

**Mairie :** Pas de modification prévue des tarifs pour la rentrée 2019.

L'équipe enseignante remercie grandement : la Mairie, les parents d'élèves élus, M. le DDEN, les parents bénévoles pour la bibliothèque et le sou des écoles pour leur engagement dans la vie de l'école.

Diffusion des comptes rendus : Le compte-rendu de la réunion du conseil d'école sera affiché à l'école et mis en ligne sur le site de la commune (<http://www.courtenay38.fr/>). Les familles qui souhaitent un compte-rendu sur papier doivent en faire la demande.